

NOTE DE SYNTHÈSE PATRIMONIALE FORGES-LES-BAINS



Références

Commune	Forges-les-Bains
Nature du dossier	Inventaire du patrimoine
Objet de la note	Note de synthèse patrimoniale
Pièce(s) jointe(s)	Fiches descriptives
Dossier suivi par	Amandine Robinet, chargée d'études mission Patrimoine et Culture
Note transmise le	2 janvier 2023



TABLE DES MATIERES

Contexte de l'étude.....	p. 3
LA COMMUNE DE FORGES-LES-BAINS	p. 4
Histoire du site.....	p. 4
Topographie.....	p. 9
Morphologie urbaine.....	p. 10
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL	p. 11
I – Le patrimoine d'Ancien Régime.....	p. 11
1. Généralités.....	p. 11
2. Le patrimoine religieux de la place de l'Eglise.....	p. 13
L'église Notre-Dame-de-l'Assomption.....	p. 13
La maison prieurale.....	p. 14
3. Le domaine seigneurial de Forges.....	p. 16
Le château.....	p. 16
Le parc et les communs.....	p. 17
4. Les structures rurales	p. 19
Les maisons rurales.....	p. 19
Les cours communes.....	p. 22
5. Le patrimoine agricole : les fermes.....	p. 25
II – Le patrimoine des 19 ^e et 20 ^e siècles.....	p. 26
1. Généralités.....	p. 26
2. Les maisons rurales du 19 ^e siècle.....	p. 26
3. Les maisons de bourg.....	p. 28
4. Equipements thermaux et sanitaires.....	p. 30
Les thermes.....	p. 30
L'hôpital.....	p. 31
5. Les villas et autres maisons de notable.....	p. 32
6. Le patrimoine public.....	p. 36
Lavoirs.....	p. 36
L'école de filles.....	p. 37
L'école communale.....	p. 38
La mairie.....	p. 39
7. Du patrimoine industriel en milieu rural : le cas de la cité de l'Alouetterie.....	p. 40
CONCLUSION	p. 42
Statistiques de l'inventaire de Forges-les-Bains.....	p. 42
Intérêts de la commune.....	p. 42
Préconisations architecturales.....	p. 43
SOURCES	p. 44

Contexte de l'étude

La connaissance de son territoire ainsi que de ses patrimoines est l'un des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour 2011-2023. L'axe 3 de la charte (« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale ») comporte effectivement l'objectif stratégique « connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels » dans lequel s'inscrit l'objectif opérationnel n°23 « améliorer la connaissance culturelle du territoire ».

En 2022, le PNR a procédé à la finalisation de l'inventaire du patrimoine de Forges-les-Bains initié en 2014 par Céline Perrine, stagiaire, sous la tutelle de Virginie Chabrol, ancienne chargée d'études Patrimoine et Culture du PNR¹.

Cette étude a trois objectifs principaux. Le premier est l'approfondissement de la connaissance du patrimoine de la commune et ainsi celle du territoire du Parc. Le second est d'identifier, dans la perspective d'une politique de sauvegarde, les principaux bâtiments d'intérêt et leurs caractéristiques à préserver. Enfin, il s'agit d'enrichir une réflexion patrimoniale sur le devenir du bâti ancien dans un contexte de révision du PLU de la commune. Pour répondre à ces trois objectifs, le présent document est complété des fiches descriptives des édifices repérés.

Cet état des lieux patrimonial a consisté en une analyse des cartes et cadastres anciens, un travail de terrain avec l'étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Service régional de l'Inventaire, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin leur saisie dans la base de données interne au Parc. Une animation pédagogique avec les CM1 et CM2 de l'école élémentaire du Petit Muce, ainsi qu'une balade vélo lors des Journées du Patrimoine et une conférence le 24 novembre 2022 ont permis de partager ce travail avec les habitants. Sa contribution à la révision du PLU de Forges au printemps 2022 ainsi que sa transmission numérique et papier à la municipalité en décembre 2022 en constituent d'autres formes de restitution. La synthèse qui suit expose le développement de la commune et les caractéristiques de ses typologies patrimoniales, illustrées par ses édifices les plus remarquables.

¹ Cet inventaire reprend également le diagnostic patrimonial réalisé par le bureau d'études Kargo en 2009, lors de l'agrandissement du périmètre du Parc.

LA COMMUNE DE FORGES-LES-BAINS

Histoire du site

Bien que le site ait vraisemblablement été occupé depuis la préhistoire² et plus certainement depuis l'époque gallo-romaine³, les textes les plus anciens mentionnant le village remontent au 11^e siècle, époque à laquelle la paroisse et les seigneurs de Forges sont cités. Deux explications relatives à son étymologie existent. Son nom témoignerait de la présence de forges ou, plus probablement, viendrait selon l'Abbé Lebeuf de *Forgiae* qui signifie en latin maisonnettes, cabanes, et aurait désigné un des lieux habités au cœur de la forêt d'Yveline dont le bois de Limours est un vestige⁴.

Vers 1110, le seigneur Tévin de Forges fait don à l'abbaye Sainte-Marie de Longpont-sur-Orge de l'église de la Sainte-Vierge et de ses dépendances, formant un fief exploité par les religieux. A l'époque médiévale et moderne, la paroisse de Forges est divisée en de nombreux fiefs. Constitués de terres agricoles, ces fiefs correspondent aux hameaux et lieux-dits et ont pour centralité de grandes fermes à cour. Ils dépendent pour la plupart de la seigneurie de Forges dont l'hôtel seigneurial est le château, mentionné dès le 13^e siècle, mais aussi d'Angervilliers ou de Briis. Au 18^e siècle, la seigneurie de Forges est rattachée à la juridiction des seigneurs Lamoignon de Baille (Courson), au doyenné de Châteaufort et au diocèse de Paris⁵.

La Révolution entraîne peu de changement à Forges-les-Bains, si ce n'est la vente de biens nationaux et la progressive division foncière d'anciens domaines au dépens de certains nobles et du clergé. Au début du 19^e siècle, la configuration de la commune ne change pas. Il faut attendre la seconde moitié du 19^e siècle pour que la commune se dynamise grâce à plusieurs facteurs dont témoigne l'obtention en 1861 par décret impérial du complément « les Bains » au nom de Forges⁶. En effet, l'abondance de l'eau et ses vertus reconnues dès le 19^e siècle, la qualité des paysages et la proximité avec Paris et avec la gare de Limours qui ouvre en 1867 en font un lieu attractif pour la villégiature des Parisiens mais également pour l'installation de cures thermales et d'autres équipements sanitaires comme l'hôpital pour enfants. Villas et parcs paysagers fleurissent alors. En matière d'agriculture, Forges fournit en fruits, légumes, châtaignes et volailles les marchés alentours, notamment ceux de Limours, Arpajon et Montlhéry, tandis que les haricots secs, les fraises et l'asperge ainsi que les céréales montent à la capitale ou alimentent les moulins de la vallée de Chevreuse et d'Arpajon. Par ailleurs, de nombreux commerces et auberges sont attestés sur les cartes postales des années 1900. En 1899, on compte un boulanger, six épiciers, sept cafés, et 3 débitants de tabac⁷. Forges se dote aussi au 19^e siècle de

² En 1891, on découvre des vestiges préhistoriques d'armes en silex. LECOMTE Louis-Casimir-Alphonse, *Monographie communale de Forges-les-Bains*, 1899, AD91 4T/13 ; PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Son histoire, Son église, Ses hameaux*, Editions du Soleil natal, 1991, tome premier, p. 7.

³ PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Son histoire, Son église, Ses hameaux*, Editions du Soleil natal, 1991, tome premier, pp. 7-11.

⁴ LEBEUF Jean (abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. 3, Paris, 1883-1893, p. 437.

⁵ LECOMTE Louis-Casimir-Alphonse, *Monographie communale de Forges-les-Bains*, 1899, AD91 4T/13.

⁶ En 1860, sur proposition de M. Duval, adjoint, le conseil municipal sollicite de l'Empereur un décret l'autorisant à prendre le nom de Forges-les-Bains. PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Les Seigneurs, Les Eaux, L'Hôpital, La famille Tolstoy, L'Ecole*, Editions du Soleil natal, 1993, tome second, p. 69.

⁷ LECOMTE Louis-Casimir-Alphonse, *Monographie communale de Forges-les-Bains*, 1899, AD91 4T/13.

quelques industries : une usine d'embouteillage d'eaux minérales dans le bourg et à Ardillières, et une tuilerie à Bajolet.

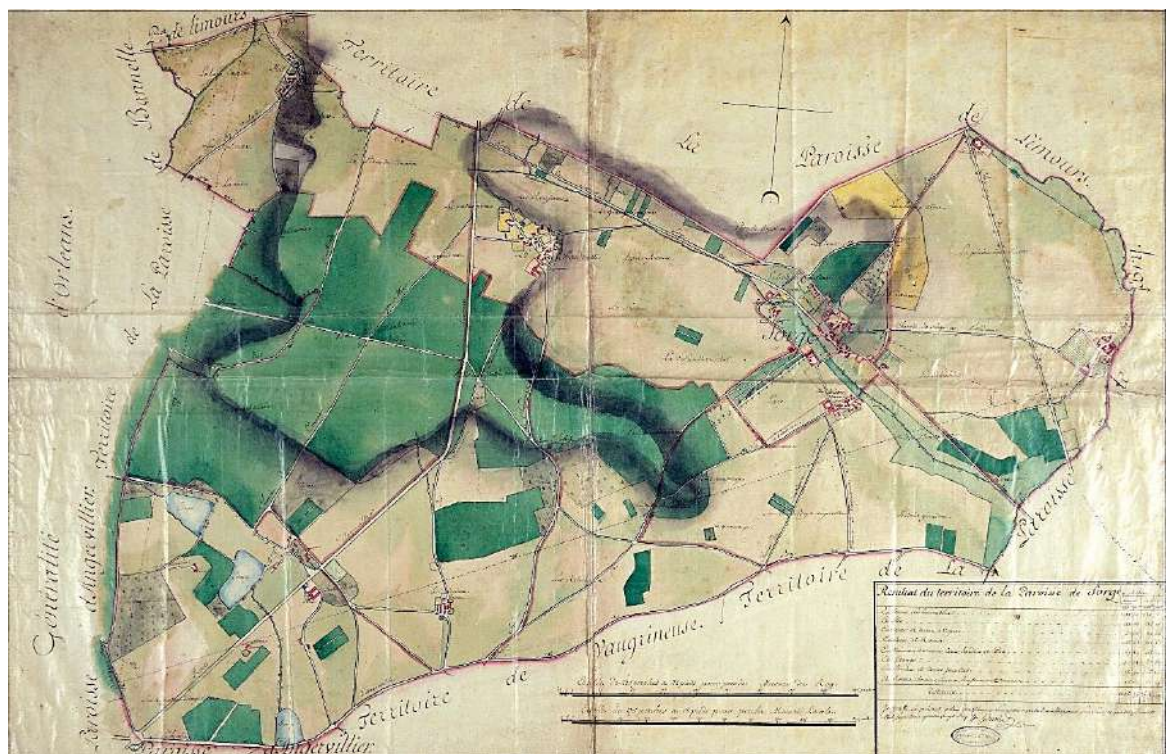
Au début du 20^e siècle, peu de changement à Forges si ce n'est quelques pavillons dans le premier tiers de siècle, construits le long de la route de Forges à Briis (actuelle rue du Docteur Babin). Dans les années 1960, c'est une cité ouvrière qui se développe au sud de la commune, à l'Alouetterie. Il faut attendre les années 1970 pour que de véritables pavillonnaires se constituent aux abords du bourg (ex. le lotissement Phénix des rues Berlioz et Ravel) le long des axes de circulation, agrandissant son emprise, et que des constructions neuves viennent densifier le bourg par mitage. On peut dire que la petite commune rurale de Forges bascule dans le phénomène périurbain de la région parisienne durant les années 1980 ; son développement connaît de nouveaux élans dans les années 2010.



Carte de Cassini (extrait), 1744-1758 ©Géoportail



Carte des chasses du Roi (extrait), vers 1765 ©AD91 1 Fi 48, feuille 11 « Arpajon »



Plan d'Intendance, 1785 ©AD91 C1/102

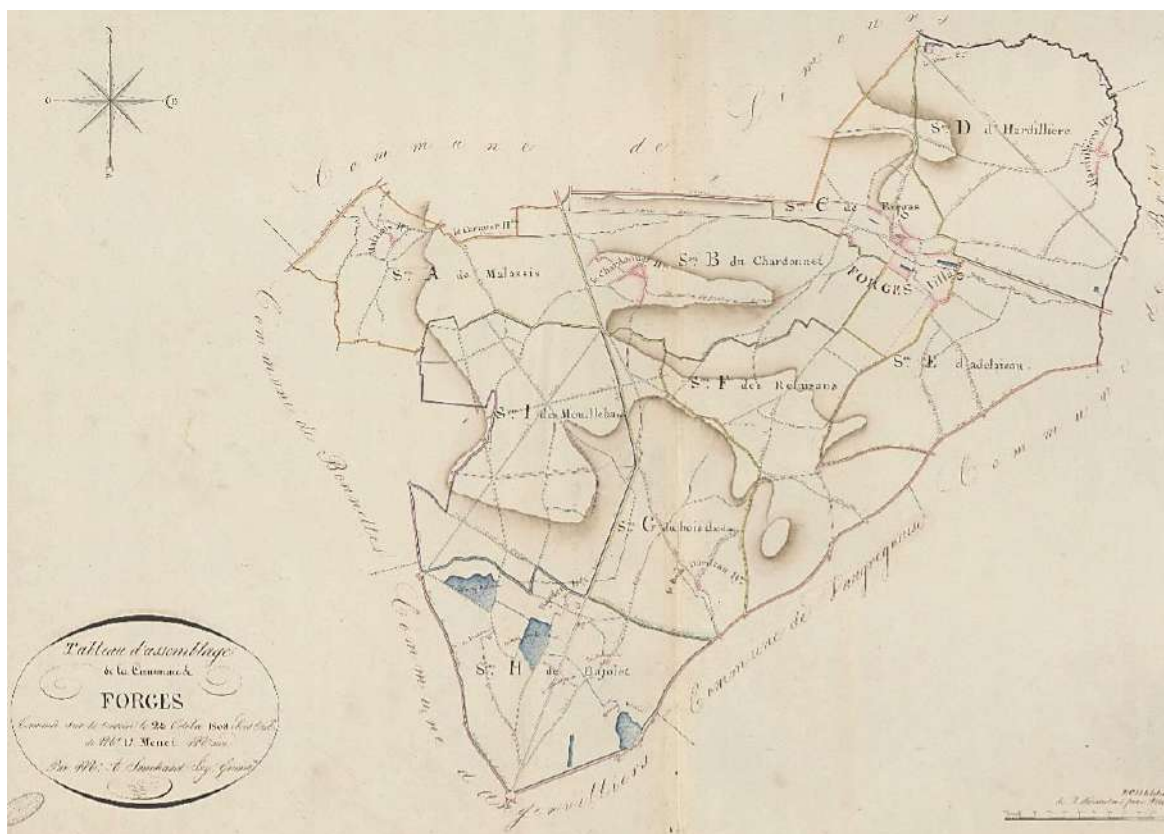
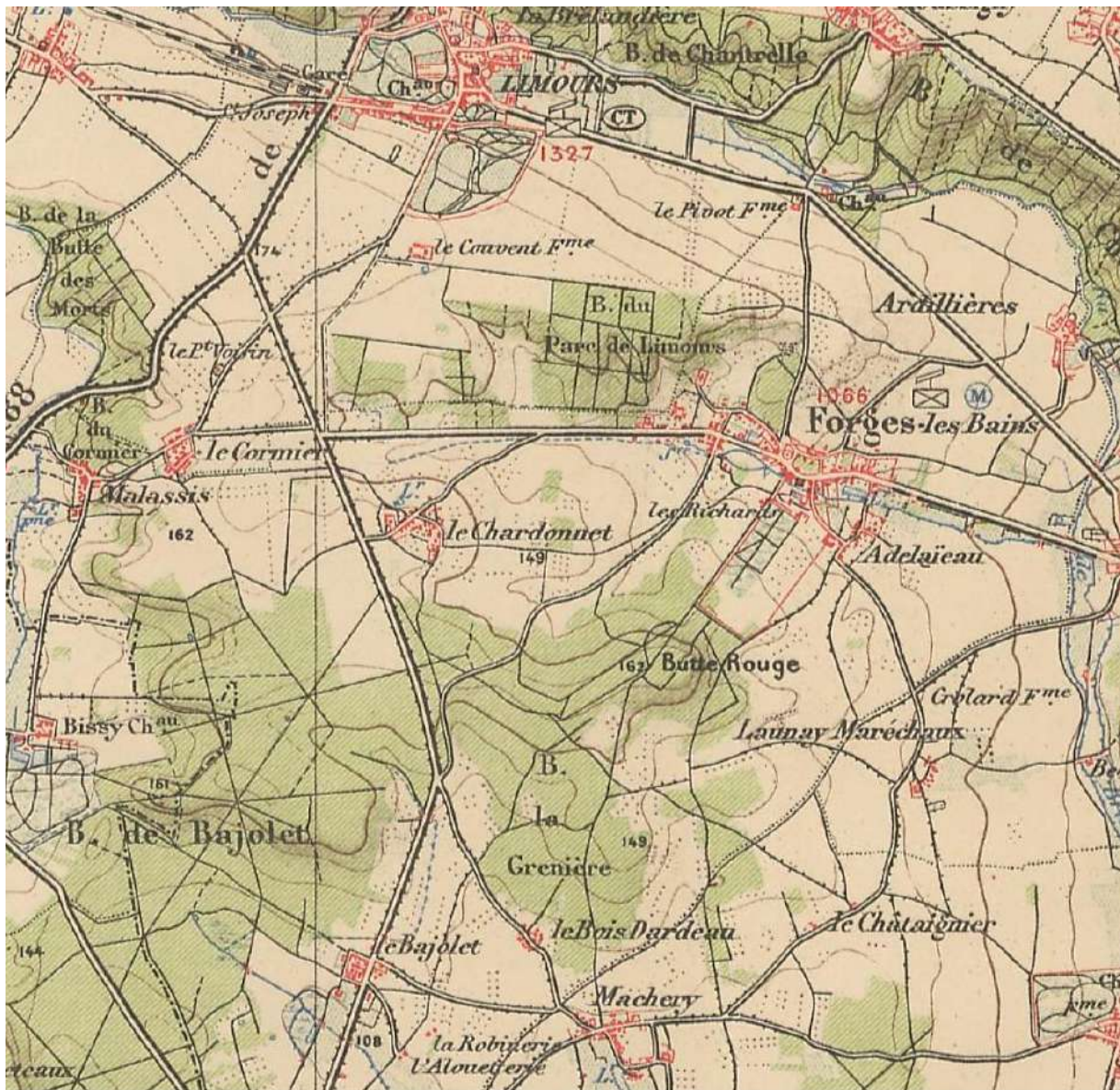


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de Forges, 1808 ©AD91 3P/776



Carte d'Etat-major (extrait), 1818-1824 ©Géoportail



Carte topographique de Paris et de ses environs (extrait), 1906 ©Géoportail

Topographie

La commune de Forges est située au sud du plateau céréalier de Limours, dans le Pays du Hurepoix, et compte actuellement 4000 habitants environ. Elle mesure 1445 hectares composés d'une majorité de champs et de bois. Le noyau villageois s'inscrit au creux du vallon du Petit Muce, à proximité de la rivière. La commune s'étend plus au sud sur un large versant sculpté par le réseau hydrographique des affluents de la Rémarde, fait de petites buttes sableuses sur les hauteurs (sables de Fontainebleau). Infertiles, ces buttes restent donc boisées et sont particulièrement adaptées à la culture des châtaigniers, nombreux à Forges. Les limites communales sont à la fois liées au relief naturel (coteau boisé du plateau de Limours au nord, buttes à l'ouest vers Bonnelles) et naturellement imperceptibles : la forêt domaniale d'Angervilliers au sud et les plaines agricoles de Pivot, du Cormier (Limours au nord) et de Launay-Maréchaux (Vaugrigneuse et Briis à l'est) établissent une continuité paysagère avec les communes limitrophes.

Le paysage de Forges est également lié à la forte présence de l'eau. Le lieu d'implantation de l'habitat primitif semble d'ailleurs découler des impératifs météorologiques et de ressource en eau : se protéger des vents du nord et faciliter l'accès à l'eau en fond de vallée et à celle qui affleure au niveau du coteau. A Forges, on trouve trois ruisseaux principaux dont deux affluents de la Rémarde. Le plus traversant et alimenté par de nombreuses sources est le ruisseau de Forges, le Petit Muce. Formant vallon, il coule de l'ouest vers l'est le long de la route de Forges à Briis et se jette dans la Prédecelle au niveau du pont à l'entrée de Briis-sous-Forge. La Prédecelle, affluent de la Rémarde, borde quant à elle la partie nord-est de la commune : elle prend sa source à Pecqueuse, coule au pied du coteau du plateau de Limours, passe par Pivot, Ardillières et poursuit sa route à travers la commune de Briis-sous-Forge. A Malassis se trouve la source de la Gloriette, autre affluent de la Rémarde qui coule vers le sud et borde la partie nord-ouest de la commune.

Forges se définit donc comme un large versant sculpté par le réseau hydrographique des affluents de la Rémarde, avec des paysages à petite échelle contenus dans des écrans forestiers, et quelques petits plateaux cultivés plus ouverts⁸. Dans les zones construites, les jardins, les potagers et les cours font tout autant partie du patrimoine communal que les bâtiments, et des essences indigènes traditionnelles persistent, telles que le charme, tilleul, noyer, poirier, pommier et le châtaignier. Jusqu'au milieu du 20^e siècle, les champs étaient ponctués d'arbres fruitiers qui étaient à la fois des marqueurs de parcelles mais qui servaient aussi à fournir de l'ombre et de la boisson aux ouvriers agricoles. L'eau n'étant pas potable, et la région n'étant pas viticole, on produisait plutôt du cidre ou du poiré à destination des ouvriers. Avec le remembrement et la modernisation de l'agriculture, la plupart de ces arbres fruitiers ont disparu des paysages.

⁸ PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, *Plan Paysage et Biodiversité des Versants de la Rémarde*, 2019.

Morphologie urbaine

Le noyau villageois de Forges-les-Bains, avec son église, sa mairie et le château, se concentre dans le fond du vallon du Petit Muce, le long du ruisseau et de la D97 parallèle à l'axe du cours d'eau. Le village et les hameaux principaux se situent le long de ce tracé est-ouest au nord du territoire communal.

Le centre villageois se trouve à l'endroit d'une avancée de la plaine de Pivot sur la hauteur de laquelle a été établie l'église de Forges. La route passe au pied, entre le ruisseau et le coteau. Le petit centre urbain comporte essentiellement des maisons de bourg et de notables, ainsi que de maisons rurales et fermes de taille moyenne, la plupart du temps alignées sur rue. Les murs ont également une grande importance en tant qu'élément de clôture mais aussi de délimitation et de structuration, contribuant à la qualité des espaces urbains et paysagers de la commune. On notera par exemple ceux qui filent le long de la D97 ou dans les rues d'Adelaïau ou d'Ardillières.

Forges-les-Bains compte huit hameaux ou écarts qui ont préservé leur « ambiance » rurale, souvent grâce à leur isolement :

- Pivot, associant une ferme et une maison de notable.
- Malassis, sur les flancs de la butte du Bois du Cormier, au bord du ruisseau de la Gloriette.
- Le Chardonnet, dans l'angle formé par la D838 et la D97, au sommet d'une butte culminant à 163 m.
- Adelaïau, sur les flancs du vallon du Petit Muce et en contact avec la plaine agricole
- Ardillières, dans le creux du vallon de Prédecelle.
- Bajolet, hameau de clairière situé sur la D838.
- Bois d'Ardeau, hameau de clairière.
- L'Alouetterie, cité pavillonnaire ouvrière liée à l'exploitation de l'usine de coffrage.

De façon générale, les hameaux de Forges présentent une conformation encore particulièrement groupée, mettant directement en contact l'espace bâti, délimité par les murs arrières fermant les jardins, et la plaine ouverte agricole ou la forêt.

La commune est traversée par deux principaux axes de communication : la route de Versailles à Orléans via Limours et Dourdan (actuelle D838) qui traverse la commune à l'ouest, et la route de Limours à Arpajon qui rejoint la vallée de l'Orge et traverse le village de Forges (actuelle D97). Sur cette voie s'égrènent les villages de Forges, Briis-sous-Forges et Fontenay-les-Briis. Enfin, l'écart de l'Alouetterie est isolé du reste de la commune par sa situation méridionale excentrée et la fracture formée par l'autoroute A10 dans les années 1970, doublée du TGV Atlantique dans les années 1980.

ÉTAT DES LIEUX PATRIMONIAL

La commune de Forges-les-Bains possède un important patrimoine rural, témoin d'une vocation agricole qui perdure encore à l'heure actuelle, mais aussi plus urbain du fait de son histoire thermale, de sa proximité avec l'ancienne gare de Limours et plus récemment avec les agglomérations urbanisées de la vallée de l'Orge, des Ulis, du plateau de Saclay. Elle a donné lieu à une relative densification dans la seconde moitié du 19^e siècle et première décennie du 20^e siècle, et une vague pavillonnaire à partir des années 1970. L'importation actuelle de modèles urbains en milieu rural donne lieu à des cas de transformation du bâti ancien comme par exemple des ravalements excessifs. La commune a néanmoins conservé les volumétries et les toitures du bâti ancien.

L'inventaire du patrimoine réalisé en 2022 a permis de recenser 97 éléments patrimoniaux sur le territoire communal, un cinquième du corpus étant considéré comme remarquable. Dans cet inventaire, on analyse toute construction ancienne bien conservée. Elle peut être un *typicum* lorsqu'elle est représentative d'une typologie et/ou d'une époque précise, et un *unicum* lorsqu'il s'agit d'un exemple unique en son genre. L'étude de terrain tend à mettre en évidence les typologies dominantes qui sont analysées et localisées. Le but est d'en définir les caractéristiques et les spécificités propres à la commune qu'il s'agit de préserver.

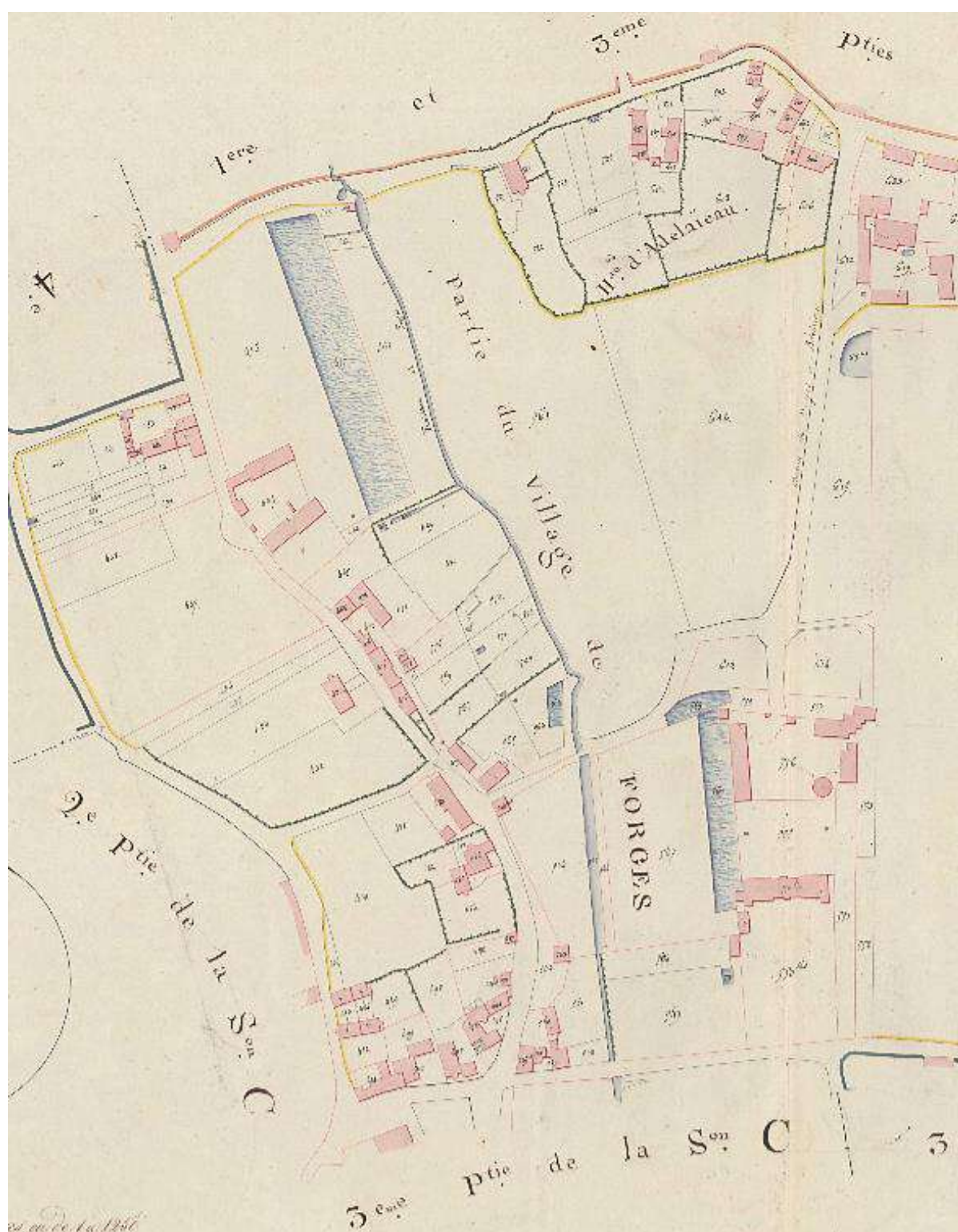
Trois grandes typologies ressortent de l'inventaire de Forges-les-Bains : les maisons rurales et les villas, ainsi que les fermes. Mais les différentes familles patrimoniales sont toutes représentées car le paysage architectural de Forges est très divers. Les particularités à mentionner sont les établissements thermaux et de soin à Forges, et l'ensemble remarquablement préservé du hameau d'Ardillières.

I – Le patrimoine d'Ancien Régime

1. Généralités

Le bâti et les formes urbaines héritées de l'Ancien Régime sont attestés sur le cadastre napoléonien de Forges, daté de 1808⁹. Ce document, systématiquement relevé pour chaque commune française au début du 19^e siècle, fixe un état des lieux du foncier et de l'immobilier au cours des premières décennies postrévolutionnaires. La conclusion que l'on peut tirer de son observation est la permanence de la quasi-totalité du bâti ancien et de sa voirie. Le tissu urbain d'Ancien Régime est éclaté entre le bourg, les hameaux et écarts. Le village a proprement parlé est un petit noyau peu dense, qui s'est développé à proximité de l'église et du château des seigneurs de Forges, le long de l'axe principal menant à Briis. Autour, trois petits hameaux satellites, aujourd'hui été rattachés au bourg suite à l'urbanisation : Vaux, la Croix de Vaux et Adélaïau. Dans le bourg comme dans les hameaux, le parcellaire est de taille moyenne et le bâti se concentre en front de rue, marquant une certaine continuité bâtie de constructions parfois mitoyennes, souvent organisées autour de cours. Les constructions anciennes présentent une architecture traditionnelle en moellons de meulière recouverts de chaux à pierre vue. Les toitures sont à deux pans en tuiles, rarement dotées de lucarnes.

⁹ AD91 3P 776.



Section C (village) du cadastre napoléonien de Forges, 1808 ©AD91 3P 776

2. Le patrimoine religieux de la place de l'Eglise

Dans le cœur historique et géographique du bourg, la place de l'église concentre autour d'elle un ensemble patrimonial remarquable.

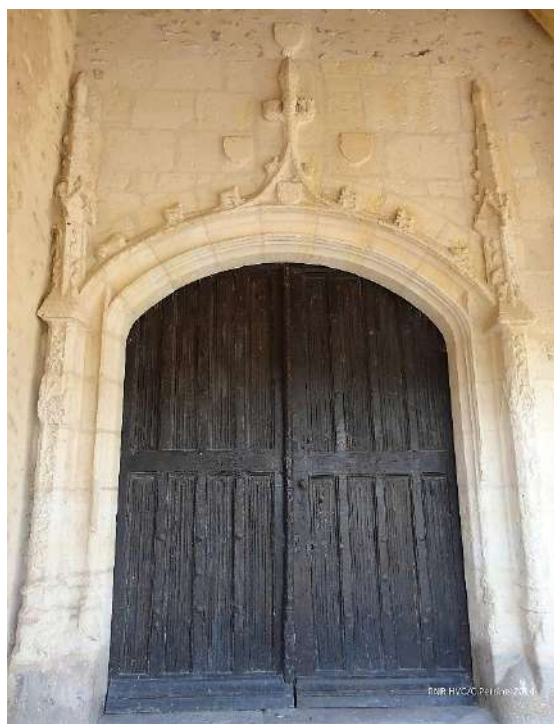
L'église Notre-Dame de l'Assomption

« La paroisse est érigée en 1151 et l'église primitive, sans doute en bois, était déjà probablement refaite. [...] Endommagée, entre autres pendant la guerre de Cent Ans, l'église est reconstruite en grande partie à la fin du 15^e siècle, probablement par Michel Rat, seigneur de Forges de 1482 jusqu'au début du 16^e siècle. Son emblème mutilé figure sur l'arc du portail de l'église. L'église paie ensuite un lourd tribut à la Révolution. Son mobilier, des bois du clocher et l'une des deux cloches seront vendus. [...] En 1861, l'édifice, à nouveau délabré, est restauré par le curé Bastide et le maire M. Trépagne. Voûtes et clocher sont refaits, le chevet droit, la charpente et la toiture réparés et les vitraux sont changés.¹⁰ » Dans les années 2010, une restauration complète de l'extérieur puis de l'intérieur est réalisée, ôtant notamment la voûte en plâtre ajoutée au 19^e siècle pour dégager la charpente d'origine.



¹⁰ Association des Amis de l'église Notre Dame de Forges les Bains, *Guide Historique du Visiteur, Notre-Dame de l'Assomption Forges-les-Bains, Essonne*, s.d.

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption (**fiche n°58**), qui s'impose par sa situation sur une butte dominant le cœur de village, est intéressante d'un point de vue architectural par son clocher carré de style roman, haut de 21m et quatre niveaux avec ses contreforts en pierre de taille de grès lui donne un caractère presque défensif, tandis que son portail tardo-gothique (fin 15^e s.) sculpté en pierre calcaire, caché sous le caquetoire¹¹, est un exemplaire rare pour la région. La porte, surmontée d'un arc en anse de panier, est encadrée de deux pinacles et couronnée d'une archivolt sommée d'un fleuron et ornée de rinceaux, d'un rat et d'un lion maintenant mutilés, et de quatre coquilles des pèlerins de Saint Jacques. La maçonnerie de l'édifice est en moellons (meulière et grès) enduite à la chaux à pierre vue et renforcée par de nombreux contrefort en pierre de taille de grès. Les ouvertures sont encadrées de pierres de taille en meulière ou en grès et la toiture est en tuiles plates. L'intérieur est constitué d'une nef de cinq travées, autrefois couvert d'une voûte en plâtre en anse de panier récemment ôtée pour découvrir la charpente. Des piliers de section orthogonale supportent des arcs brisés qui ouvrent sur l'unique bas-côté sud. Le chœur ogival est doté d'un chevet plat et percé de trois ouvertures en arc brisé. La richesse du mobilier intérieur est également à noter : deux bénitiers en marbre, chair en bois du 19^e siècle, vitraux, porte du tabernacle, maître autel entouré des statues de Saint Gilles et Saint Blaise, autel en bois, fonts baptismaux en bois, retable avec une scène du baptême du Christ (19^e s.), cinq dalles funéraires datées de 1619 à 1810¹², litre funéraire de Monsieur de Lamoignon (seigneur de Courson détenant la Haute Justice), statue de la Vierge en grés polychrome du 16^e siècle¹³, une huile sur toile du 17^e siècle des saints Martin Sébastien Roch, une huile sur toile du 19^e siècle de la Vierge à l'Enfant et Saint-Jean-Baptiste, un tableau d'Esther et Assuerus du 17^e siècle¹⁴.



¹¹ Le caquetoire est l'auvent placé à la porte des églises qui permettait aux habitants, comme son nom l'indique, de discuter et d'échanger à la sortie de l'office, à l'abris des intempéries.

¹² Quatre sont classées au titre des Monuments historiques.

¹³ Récemment restaurée, elle est classée au titre des Monuments historiques.

¹⁴ Association des Amis de l'église Notre Dame de Forges les Bains, *Ibid*.

La maison prieurale

A côté de l'église se trouve l'ancienne maison du prieur (**fiche n°59**). Le prieuré de Forges a été créé au 11^e siècle après que le seigneur Tévin de Forges ait fait don de l'église à l'abbaye clunisienne de Longpont-sur-Orge qui possédait donc un lieu de séjour à Forges, un « hostel » attesté dès le 14^e siècle. Après la Révolution, le bien devenu communal accueille le presbytère. Le bâtiment est ensuite agrandi côté église en 1834 pour accueillir l'école de garçons jusqu'à la construction de l'école communale en 1899. A cette date, l'école est remplacée par la Poste qui occupe toujours l'édifice¹⁵. Suite à un ravalement, le bâtiment est aujourd'hui revêtu d'un enduit rocaillé (incrusté de fragments de meulière), sur lequel contrastent les encadrements blancs des ouvertures.



¹⁵ PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains, Son histoire, Son église, Ses hameaux, Etampes*, Editions du Soleil natal, mai 1991, tome premier, pp. 107-110.

3. Le domaine seigneurial de Forges

Le château

Dans le bourg, en contrebas de l'église de l'autre côté du Petit Muce, se trouve l'élégant château des seigneurs de Forges (**fiche n°37**), inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1963. Un château est attesté dès le 13^e siècle, mais celui que l'on observe encore aujourd'hui a été rebâti au milieu du 17^e siècle par Odet de Baillon dans une architecture classique typique de l'époque Louis XIII : une composition symétrique d'un corps principal flanqué de deux pavillons, le tout coiffé de toits à quatre pans en ardoise, matériau noble tout comme la pierre de taille en grès qui marque les chaînages d'angles et l'encadrement de la porte. Un siècle plus tard, au 18^e siècle, le château est transformé par la famille Le Jariel qui succède aux Baillon en tant que seigneurs de Forges. Edme Mathurin Le Jariel, écuyer du roi et seigneur de Forges de 1717 à 1729, aurait fait surélever la partie centrale par un étage d'attique qui trouble les proportions de l'édifice¹⁶. Pierre-Antoine de Saint-Vincent, devenu propriétaire du château en 1819 et dont la famille est toujours maître des lieux, met à la disposition de la commune le rez-de-chaussée de l'un des pavillons de son jardin, le pavillon nord-est, pour y faire l'école entre 1819 et 1826¹⁷. Au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, le château a été entièrement décrépit alors qu'il était autrefois doté d'un enduit couvrant qui protégeait la maçonnerie de moellons.



¹⁶ LECOMTE Louis-Casimir-Alphonse, *Monographie communale de Forges-les-Bains*, 1899, AD91 4T/13 ; PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Les Seigneurs, Les Eaux, L'Hôpital, La famille Tolstoy, L'Ecole*, Editions du Soleil natal, 1993, tome second, pp. 7-60 ; FLOHIC Jean-Luc, *Le patrimoine des communes de l'Essonne*, FLOHIC Editions, 2001, p. 533.

¹⁷ PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Les Seigneurs, Les Eaux, L'Hôpital, La famille Tolstoy, L'Ecole*, Editions du Soleil natal, 1993, tome second, p. 98.

Le parc et les communs

Au cœur de son grand parc boisé se trouvent plusieurs bâtiments secondaires constituant les communs, aujourd'hui transformés en logements et espaces de réception, ce qui a donné lieu à des modifications d'ouvertures. Par ailleurs, le domaine possède une emprise paysagère forte dans le village, notamment par ses linéaires de murs et ses pavillons d'angle sur la rue du Docteur Babin et à l'entrée des communs. Ces bâtiments carrés en maçonnerie de moellons sont couronnés de toitures en pavillon en tuiles plates surmontées d'épis de faîtage en terre cuite à l'ornementation travaillée.





4. Les structures rurales

Les maisons rurales

Marquée par sa modestie, l'une des typologies les plus courantes dans la commune est la maison rurale, dite aussi maison paysanne. Elle est généralement de plan allongé et d'implantation variée : perpendiculaire à la voirie, alignée sur rue ou parallèle en retrait. Construite de plain-pied avec un grenier de stockage, elle peut être accompagnée d'annexes agricoles plus modestes, parfois regroupées sous le même toit que l'habitation. Son architecture sobre, marquée par l'irrégularité de ses ouvertures, est rarement dotée d'un décor en façade sauf celles qui datent du 19^e siècle ou début du 20^e siècle (façades décorées et plus régulières). Les maisons rurales de Forges, très nombreuses dans les hameaux, ont bien conservé leur volume d'origine, mais leurs caractéristiques architecturales sont souvent mises à mal (ajout de velux ou lucarnes, enduit décroûté ou au contraire trop épais). Elles constituent donc un patrimoine fragile et pourtant précieux pour l'identité rurale et villageoise de Forges.

Un exemple typique de maison rurale, bien que réhabilité, est le 2 rue de la Pommeraie (**fiche n°24**). Figurant déjà sur le plan d'Intendance de 1785, elle présente une élévation typique des maisons rurales : une porte et une fenêtre pour l'habitation, une porte plus large à destination de l'étable, et une petite fenêtre en pignon donnant accès au grenier de stockage. Détail remarquable, sur le pignon sud, un édicule semi-circulaire couvert de tuiles plates constitue l'ancien four à pain, élément autrefois répandu dans les maisons paysannes mais très rarement conservé.



L'une des spécificités architecturales observées dans la commune de Forges, par ailleurs très rare sur le territoire du PNR, est la présence ponctuelle de maisons rurales à toitures en basse-goutte, qui descendent très bas pour abriter des annexes, le plus souvent un abri à animaux. C'est le cas du 2 place d'Adillières (**fiche n°23**) et du 17 rue des Grands Prés (**fiche n°28**) qui présentent une façade extérieure presque aveugle, très basse et alignée sur la rue, offrant à la vue un vaste pan de toiture.



Autre exemple de maison rurale, les deux maisons du 18 et 20 rue de la Ferme à Chardonnet (**fiche n°106**) n'en constituaient qu'une seule à l'origine, d'après le cadastre napoléonien de 1808. La partie gauche était vraisemblablement dévolue à l'habitation (souche de cheminée) et la partie droite à une étable (gerbière au linteau de bois, lucarne rampante engagée).



A Forges, les maisons rurales sont rarement isolées. Elles s'organisent souvent « en bande » ou autour de cours. Dans le premier cas de figure, on peut citer celles qui bordent la rue Gloriette, aux numéros 2 à 8 (**fiche n°01**). Il s'agit d'un alignement de bâtisses qui datent du 18^e siècle si ce n'est d'avant, complété au 19^e siècle, réunissant habitations paysannes et annexes agricoles en retrait de la rue principale du hameau de Malassis. Ils ont gardé leurs volumes et ont été réhabilités en habitation avec clôtures et portails afférents. Le gabarit de certaines ouvertures permet encore de comprendre l'usage passé de certains bâtiments.



De même, dans la rue de Vaux (**fiche n°71**), une succession de trois maisons rurales qui ont toutes plus de 200 ans forment elles aussi un alignement intéressant par leur homogénéité de volume de rez-de-chaussée et étage de comble. L'accès à cet espace, où l'on stockait les récoltes, se fait par des lucarnes gerbières ou rampantes. L'une d'elles est desservie par un escalier métallique, tandis que les ouvertures de la maison sud sont encadrées en blanc, soulignant l'enduit rocaillé typique des années 1900.



Les plus caractéristiques des maisons rurales ont souvent fait l'objet de modifications au 19^e siècle (régularisation d'ouverture, enduit rocaillé, etc.) leur donnant une allure plus coquette, comme par exemple celle du 12 rue de la Ferme à Chardonnet (**fiche n°11**). Elle possédait sur son pignon un four à pain (cf cadastre de 1808) aujourd'hui disparu et forme un emboîtement pittoresque de petits volumes avec ses annexes autour de la cour. La bâtisse, dont la façade principale est soulignée de

bandeaux enduits, revête les marques d'un embellissement des années 1900 : garde-corps, balcon et linteaux métallique timbré de fleurettes, marquise couroissant la porte d'entrée.



Les cours communes

A Forges, on trouve beaucoup de maisons rurales formant des cours communes. Système d'organisation rural typique de plusieurs modules mitoyens autour d'un espace libre central, la cour commune regroupe traditionnellement du logement (pour petits cultivateurs, journaliers travaillant dans les fermes voisines), un espace de travail (la cour essentiellement), des espaces dévolus à quelques animaux et des espaces de stockage. Aujourd'hui, les bâtiments qui les constituent ont pour la plupart été modifiés, ce qui complique la lisibilité de leurs anciennes fonctions. Sept cours communes ont été étudiées pour leur intérêt avant tout morphologique (conservation des volumes des bâtisses et d'un espace central libre non divisé), mais bien davantage existaient par le passé si l'on observe le cadastre napoléonien de 1808.

Au hameau d'Ardillières, deux cours communes ont su conservé leur ambiance rurale. Elles sont toutes deux accolées à une grande ferme, leurs occupants étant certainement des employés de ces mêmes fermes. Celle qui est du côté Est ou impair de l'impasse Chantereine (**fiche n°23**) est accessible par un passage étroit entre deux bâtiments et ouvre sur une cour enherbée avec bandes fleuries. Les bâtiments qui forment cet espace commun présentent une architecture rurale simple (plan rectangulaire et absence de décoration). Les volumes de différentes hauteurs abritaient des activités agricoles (grange au nord et charreterie à l'ouest) et des hommes. Parmi les habitations, la maison en basse goutte au sud, donnant sur la place d'Ardillières, est notable pour sa forme, tandis que la maison haute située dans le prolongement de la ferme voisine présente un enduit rocaillé. En face, la cour commune qui est du côté pair de l'impasse Chantereine (**fiche n°87**) est constituée de bâtiments plus tassés dont les volumes de tailles et de formes diverses sont imbriqués. La diversité des ouvertures irrégulières permet de distinguer les parties réservées à l'activité agricole des habitations. Les lucarnes engagées donnaient accès au grenier installé au-dessus des habitations ou des étables.



Ardillières : plan de situation des deux cours



Cour commune impasse Chanteraine (fiche n°23)



Cour commune impasse Chanteraine (fiche n°87)



La cour commune la plus remarquable de Forges, par le bon état de conservation de sa cour et de ses constructions, se trouve dans le hameau d'Adélaïau (**fiche n°23**). Les deux corps de bâtiments parallèles et alignés sur rue existaient en grande partie déjà en 1785 (cf plan d'Intendance). L'ensemble est constitué de bâtiments de petite dimension, de tailles diverses, à l'architecture simple mais pas dénué de décor. Les façades des maisons en fond de cour sont couvertes d'un enduit au plâtre de teinte rosé et encadrées d'un bandeau plat de couleur blanche. Ce bandeau souligne également les ouvertures. Ici aussi, la lisibilité des façades permet de distinguer les parties réservées à l'habitation des parties réservées à l'activité agricole. Les portes de grande dimension, fermées de menuiseries en bois, étaient des portes charretières donnant accès à la grange, ou des portes d'étables. Une lucarne gerbière donnait accès au grenier où l'on stockait les récoltes.



5. Le patrimoine agricole : les fermes

Autrefois, la paroisse de Forges se partageait en plusieurs fiefs et seigneuries correspondant aux hameaux et lieux-dits. Ces entités féodales avaient pour centralité des fermes qui en géraient l'exploitation. Mais contrairement à certaines communes voisines, Forges ne possède pas de grandes fermes isolées comme aux Molières par exemple. Il s'agit plutôt, pour les plus importantes, de fermes de taille moyenne en lisière de hameaux dont elles ont souvent impulsé l'urbanisation par leur développement au cours de l'histoire.

Parmi les fermes d'Ancien Régime bien conservées, nous pouvons mentionner celle d'Adélaïau (**fiche n°34**), dont les longs murs de clôture sont visibles de loin dans le paysage de cet ancien hameau « au-delà de l'eau » aujourd'hui rattaché au bourg. L'entrée se fait par une porte charretière et une porte piétonne en pierres de taille de grès, aujourd'hui condamnée. Marquée par ses hauts bâtiments répartis autour d'une cour invisible depuis la voie publique, bâtis en moellons enduits à pierre vue et couverts d'ardoise ou de tuiles, la ferme possède deux granges qui se distinguent par leur hauteur plus importante et leurs aires à battre ouvrant sur la cour.



D'autres fermes plus petites et plus intégrées au tissu urbain sont aussi intéressantes à mentionner, comme celle du 51 rue des Vaux (**fiche n°70**). Ferme assez remarquable par sa conservation et son caractère pittoresque, elle est bordée au nord par le ruisseau du Petit Muce. La propriété se compose de deux bâtiments parallèles autour d'une cour : une habitation donnant sur la rue et un bâtiment pour les activités agricoles, dont les ouvertures témoignent des usages (portes basses pour l'étable-bergerie et ouverture de grande dimension pour la grange). Une petite charreterie ajoutée au 19^e siècle est accolée en retour et présente son pignon sur la rue, à droite du portail.



II – Le patrimoine des 19^e et 20^e siècles

1. Généralités

La Révolution a entraîné peu de changement dans le découpage du territoire, si ce n'est une évolution du statut des propriétés, notamment des fermes qui s'agrandissent et s'adaptent au 19^e siècle aux nouvelles techniques agricoles. Le tissu urbain n'évolue que de manière insensible par de nouvelles constructions : de petites fermettes, des maisons rurales et maisons de bourg viennent l'étoffer. Les bâtisses demeurent en moellons de meulière enduits à la chaux, avec l'apparition de l'enduit rocaillé (incrusté de fragments de meulière) et parfois de la brique comme décor. Les toitures sont quant à elles toujours majoritairement en tuile, le plus souvent plates mais aussi mécaniques à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. D'autre part, la construction de nombreuses villas et maisons de notable, à partir de la seconde moitié du 19^e siècle, montre l'influence de l'implantation d'infrastructures thermales et sanitaires et de l'arrivée du chemin de fer en 1867 à Limours sur la sociologie et l'urbanisme de Forges. La fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècles sont aussi synonymes de constructions publiques pour la commune. Enfin, il faut attendre la seconde moitié du 20^e siècle pour voir l'enveloppe urbaine s'élargir et se densifier par des formes pavillonnaires avec le phénomène de périurbanisation du village et l'installation d'une petite cité industrielle au sud de la commune.

2. Les maisons rurales

Au 19^e siècle, de nouvelles maisons rurales sont construites, signe d'un accroissement du nombre de petits cultivateurs, maraîchers et ouvriers agricoles sur la commune. Celle du 12 rue de l'Etang à Bajolet (**fiche n°81**) reste typique de l'architecture rurale et accueille dans un même ensemble l'habitation et l'activité agricole : le logement était situé dans l'angle, avec dans son prolongement une étable, et en retour, dans un bâtiment de dimensions inférieures, une bergerie surmontée d'un grenier de stockage.



Toujours caractérisées par leur simplicité, les maisons rurales au 19^e siècle sont parfois plus régulières dans leurs percements et commencent également à emprunter des éléments de décor aux maisons bourgeoises, en revêtant des enduits rocaillés, un décor de modénature, des murs de clôture en

ferronnerie ou bien des portails pittoresques qui referment une courette ou un jardinet. La maison du 31 rue de Vaux (**fiche n°65**) présente un décor digne d'une petite maison bourgeoise : modénature de couleur blanche avec bandeau lisse, chainages d'angle imitant la pierre de taille, garde-corps ouvragés en ferronnerie. Le bâtiment secondaire plus bas était probablement une étable/bergerie marqué par une lucarne gerbière au grenier, mais a reçu le même traitement lors de sa rénovation.



La plus remarquable des maisons rurales du 19^e siècle reste la maison dite Tolstoï (**fiche n°75**). On ne connaît pas la véritable raison pour laquelle le comte de Tolstoï, cousin éloigné de l'écrivain russe Léon Tolstoï, est venu s'installer à Forges en 1852, dans cette demeure située en retrait et contrebas de la rue du Général Leclerc et au bord du ruisseau du Petit Muce¹⁸. Cette implantation particulière s'explique par la surélévation de la chaussée de la route de Briis à la fin du 18^e siècle, demandée par la comtesse de Brionne¹⁹. De plan très allongé, la maison est précédée d'une petite courette délimitée par une grille de clôture ouvragée. Elle possède des façades asymétriques en R+combles sur rue (nord) et en R+1 côté jardin (sud), du fait de la déclivité du terrain. L'architecture a de rural son irrégularité d'ouvertures et sa lucarne gerbière, fermée par une menuiserie pleine en bois, mais s'apparente à une maison bourgeoise par son enduit rosé, son décor de bandes blanches et son toit à quatre pans.



¹⁸ PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Son histoire, Son église, Ses hameaux*, Editions du Soleil natal, 1991, tome premier, pp. 33-37.

¹⁹ *Idem*, p. 65.

3. Les maisons de bourg

Au cœur du village, des maisons d'habitations sont alignées et parfois mitoyennes, sans constituer toutefois un front bâti comme à Briis-sous-Forges. Le long de l'avenue du Général Leclerc / rue du Docteur Babin, axe historique et passant de Forges, mais aussi au cœur des hameaux, on trouve quelques maisons de bourg. Elles se distinguent des maisons rurales par leur alignement systématique à la rue, leur élévation à R+1, leur composition de façade régulière, leur décor plus soigné et parfois leurs devantures commerciales en rez-de-chaussée. Elles sont généralement plus bourgeoises et ont un rôle plus urbain et central dans l'organisation d'un hameau ou d'un bourg. Leur intérêt relève d'ailleurs de leur morphologie et de leur caractère structurant d'un point de vue du paysage urbain.

La maison située au cœur du hameau de Chardonnet (**fiche n°7**), historiquement le plus peuplé de Forges, plus encore que le bourg, est en partie déjà présente au 18^e siècle (cf cadastre napoléonien). Cette habitation d'angle présente une ornementation travaillée : un soubassement en pierre meulière taillée, des pilastres encadrant le pan coupé et une corniche moulurée souligne la toiture, et puis on a des garde-corps en ferronnerie et une niche accueillant une statuette de Saint Jean au niveau du premier étage. Son emplacement central dans le hameau et son ancienne fonction de commerce expliquent en partie ce traitement particulier. Une carte postale ancienne nous informe qu'elle abritait un négoce au début du 20^e siècle, en l'occurrence celui du Couturier Gatineau qui était installé à côté d'un bistrot (« Vins, Café, Liqueurs, Billard »).



Dans le bourg, on a d'autres maisons au riche décor comme celle en contrebas de l'église au 6 ter rue du Docteur Babin (**fiche n°97**), face à l'institut de beauté, pittoresque par son décor d'enduit rose et sa modénature blanche. De même, la maison au carrefour de la rue de Vaux et de la rue du Général Leclerc (**fiche n°67**) présente une architecture régulière et un décor rocaillé souligné par des chainages d'angles en plâtre. Accessible par une cour à l'arrière et associée à un jardin, cette demeure aurait eu l'usage d'une maison de villégiature (source orale) bien qu'elle garde la forme d'une maison de bourg.



4. Equipements thermaux et sanitaires

Le 4 mai 1861, un décret impérial de Napoléon III autorise la commune de Forges à ajouter « les Bains » à son nom. La particularité de Forges est effectivement son patrimoine lié à l'eau et à la santé : l'abondance de l'eau et ses vertus reconnues dès le tout début du 19^e siècle, le cadre de vie et la proximité avec Paris et avec la gare de Limours qui ouvre en 1867²⁰ en font un lieu attractif pour l'installation de cures thermales et d'autres équipements sanitaires comme l'hôpital pour enfants ou sociaux comme l'orphelinat professionnel Riboulté-Vitalis.

Les thermes

En contrebas de la rue du Docteur Babin, le parc public dit des Thermes constitue l'ancien site du premier établissement thermal de Forges, ouvrant en 1838 dans la propriété de Jean-François Fromant (**fiche n°53**). L'« établissement hydrothérapique de Forges et des eaux minérales de Forges » était installé en partie dans une maison bourgeoise qui logeait les curistes. Il s'agit de la bâtisse qui subsiste aujourd'hui, à l'architecture classique sobre. Des dépliant publicitaires nous en donnent une description sommaire vers 1860 : « Transformation d'une maison charmante en maison de santé. Des constructions élégantes ont été élevées pour les bains dans un vaste et beau jardin couvert de fleurs, qui sont entourées de prairies d'autant plus riantes et fraîches qu'une pièce d'eau en baigne les bords, une situation admirable et des routes excellentes tout, enfin, fait de notre établissement un séjour aussi agréable qu'il est favorable à la santé²¹. » La maison comporte trente chambres, un salon de réunion avec un piano ; « une table saine et abondante complète l'agréable séjour ». L'établissement renferme plusieurs sources et une grande pièce d'eau est utilisée pour les bains d'eau froide (**fiche n°52**). L'exigence de rentabilité et la faible progression des malades conduit la fermeture de l'établissement en 1890²². L'établissement sera alors reconverti en entreprise d'embouteillage avec un bâtiment pour le pompage des eaux (la maison bourgeoise) et un bâtiment pour la mise en bouteilles qui n'existe plus mais qui était mitoyen de la Tour des thermes qui subsiste, bâtiment polygonal marqué par un décor en fausse brique et dont la fonction précise reste inconnue. L'entreprise perd l'autorisation d'exploiter les sources en 1957 : c'est la fin de la commercialisation et de l'utilisation des eaux de Forges²³.



²⁰ Le chemin de fer met Forges à 1h30 de Paris. PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : XXe siècle, les Temps modernes*, Editions du Soleil natal, 1995, troisième tome, p. 6.

²¹ ADE 5M66/1624

²² JACQUET Annie, « Thermalisme en Essonne, Forges-les-Bains (1830-1900) », *Le Journal de Forges-les-Bains*, n°45, juillet 2004, pp. 22-37.

²³ PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Les Seigneurs, Les Eaux, L'Hôpital, La famille Tolstoy, L'Ecole*, Editions du Soleil natal, 1993, tome second, pp. 61-80.

L'hôpital

La reconnaissance des vertus médicinales des eaux de Forges pour la guérison des enfants scrofuleux conduit à la construction sur la route de Briis d'un hôpital en 1858-1859, succursale de l'Hôpital des enfants malades de Paris, qui comptait jusqu'à 425 lits (**fiche n°19**). Sur les trois bâtiments, à l'architecture sobre et symétrique, implantés dans un vaste parc arboré, le bâtiment central était affecté aux services généraux (écoles des filles et des garçons, pharmacie, chambre pour le personnel soignant...). Les deux autres bâtiments étaient consacrés, l'un aux filles, l'autre aux garçons. Le service de bains (12 baignoires pour l'hydrothérapie) se trouvait regroupé avec la buanderie dans un bâtiment en meulière apparente, situé à 200m de l'hôpital (**fiche n°66**), toujours visible le long de la rue du Général Leclerc. Il y avait à côté également un bassin de 120m² pour les bains des beaux jours, alimenté par des sources. Des dépendances sont construites en 1876 pour pallier au manque de locaux : « salle des morts », salle d'autopsie, cuisine et petite boucherie. L'hôpital est agrandi en 1880 : deux pavillons à un étage avec deux ailes en équerre, l'un pour les filles, l'autre pour les garçons, sont construits et les anciens bâtiments sont rénovés. Dans la mesure où l'on ne parle plus de scrofuleux, la convalescence devient la vocation première de l'établissement après la Seconde Guerre mondiale, puis un centre d'accueil de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS) pour les orphelins en 1968²⁴. Il est inutilisé depuis le début des années 2000 et ferme officiellement ses portes en 2009.



²⁴ PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Les Seigneurs, Les Eaux, L'Hôpital, La famille Tolstoy, L'Ecole*, Editions du Soleil natal, 1993, tome second, pp. 81-90 ; PETIT Marcelle, *L'avenir de Forges-les-Bains*, Editions du Soleil natal, 1993, quatrième tome, p. 79 ; JACQUET Annie, « Thermalisme en Essonne, Forges-les-Bains (1830-1900) », *Le Journal de Forges-les-Bains*, n°45, juillet 2004, pp. 22-37.

5. Les villas et autres maisons de notable

Les typologies de villas et de maisons de notable correspondent à des habitations individuelles souvent secondaires, de moyennes (villas) à grandes dimensions (maisons de notable), implantées en retrait de la rue et en cœur de jardin. A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, elles se développent aux abords des villes comme Limours, le long des axes principaux menant aux nouvelles gares de chemin de fer, et correspondent à une volonté de loisirs de la bourgeoisie qui plante ses maisons secondaires au vert. Ce sont également des demeures destinées à illustrer un nouveau statut social : elles se mettent en scène grâce à une architecture de distinction par un traitement de façade différent et des éléments de décors. Forges-les-Bains a connu une importante expansion durant ce phénomène de la villégiature. On compte une vingtaine de villas et maisons de notables de cette époque-là, de la seconde moitié du 19^e siècle à l'entre-deux-guerres, essentiellement concentrées le long de l'axe principal de la rue du Général Leclerc / Docteur Babin.

La maison de notable la plus connue de Forges est bien sûr le château de la Halette (**fiche n°46**), actuelle mairie, qui tire son nom d'un ancien fief de Forges attesté au 16^e siècle. Il a été édifié dans un style néo-renaissance en 1865 par Mme Jules Labarth et possède des peintures de Louis Esnault dans le grand salon et la salle à manger. De nombreuses annexes y sont associées en contrebas de son vaste parc accessible par sa grille d'honneur : remise sous le rocher (**fiche n°76**), écuries, maison du jardinier (**fiche n°77**). Le château est abandonné puis vendu suite à l'occupation prussienne en 1870, la propriétaire refusant de revenir y vivre à nouveau. La commune le rachète en 1984 et le transforme en mairie²⁵, sans en modifier l'architecture. Sa composition ternaire, héritière des châteaux d'Ancien Régime, lui donne toute son élégance : un avant-corps central mis en valeur par son perron, son balcon à l'étage et son décor plus affirmé, encadré de deux ailes. L'organisation horizontale en quatre niveaux est quant à elle soulignée grâce à l'utilisation d'une modénature abondante et de matériaux différents : soubassement en pierres de taille meulière et calcaire, rez-de-chaussée et premier étage en parement brique et modénature plâtre, combles à la Mansart couverts d'ardoise. Les dimensions décroissantes des ouvertures et leur couverture cintrée ou plate accentuent cette hiérarchie des niveaux.



²⁵ LECOMTE Louis-Casimir-Alphonse, *Monographie communale de Forges-les-Bains*, 1899, AD91 4T/13 ; FLOHIC Jean-Luc, *Le patrimoine des communes de l'Essonne*, FLOHIC Editions, 2001, p. 533.



ADE 2Fi 080/01

De l'autre côté de la rue de l'Eglise se trouve la « maison blanche » (**fiche n°47**), autre maison de notable de la fin du 19^e siècle implantée au cœur d'un parc boisé, qui tire vraisemblablement son nom de la blancheur de son enduit. Un mur en maçonnerie délimite la propriété à laquelle on accède par un portail métallique ouvragé. De style néoclassique, la demeure possède une architecture d'une grande régularité et sobriété, les deux façades étant identiques avec leurs parties centrales couronnées de frontons triangulaires et percées de baies en plein cintre. Le bâtiment enduit est doté d'un décor de modénature en plâtre soulignant les niveaux et encadrant les ouvertures.



Parmi les plus belles demeures bourgeoises, nous pouvons citer la villa Rochette située 13 rue d'Adélaïau (**fiche n°26**). Sur ce terrain, une maison du 18^e siècle a été rasée au 19^e siècle pour faire place à une demeure de villégiature. Dans un premier temps, c'est le chalet qui constitue actuellement le bâtiment secondaire qui est construit. Ensuite, il est supplanté par l'édification de la demeure

principale à la fin du 19e siècle, elle-même agrandie dans les années 1930 par une aile latérale. On observe donc une villa composite bien qu'homogène dans les matériaux. On notera le remarquable écrien de verdure dans lequel elle s'inscrit, ainsi que sa décoration raffinée : une modénature en plâtre qui souligne les niveaux et ouvertures de la maison, contrastant avec l'enduit rocaillé de couleur rose, la marquise qui couronne la porte d'entrée, les œil-de-bœuf qui ouvrent sur les combles en ardoise.



Dans le même style, au pied de l'église Notre-Dame, sur une petite parcelle étroite cette fois-ci, se trouve la villa Les Lierres (**fiche n°61**). Recouverte d'un enduit rocaillé rose contrastant avec la modénature en plâtre qui souligne les volumes, percements et niveaux de la maison, elle est dotée d'élégants auvents au niveau de l'entrée et du balcon côté rue, et de garde-corps en fonte ouvragés.



Face à l'établissement thermal de Forges, la villa du 21 rue du Docteur Babin (**fiche n°45**) construite dans la seconde moitié du 19^e siècle émerge derrière son mur de clôture surmonté d'une grille. Son volume cubique et sa hauteur de 4 niveaux (soubassement, rez-de-chaussée, étage, combles) s'imposent dans le paysage du centre-bourg. La maison est de style classique par sa régularité de plan, l'organisation symétrique des façades et leur traitement : modénature de plâtre soulignant les niveaux (lignes horizontales), chaînages d'angles et encadrements d'ouvertures (lignes verticales). Des formes géométriques au-dessus des ouvertures agrémentent les façades. La toiture à la Mansart couverte d'ardoises est également caractéristique du style classique. Il se pourrait que cette demeure ait servi à loger des curistes, comme beaucoup des maisons faisant face à la propriété Fromant²⁶.



Enfin, la villa Les Roses (**fiche n°103**), construite dans les années 1910 et qui correspond plus à un gabarit de pavillon, mérite d'être mentionnée non pas pour son architecture typique de la décennie (enduit rocaillé, décor de brique, linteaux métalliques apparents) mais pour l'un de ses occupants qui y a vécu sous l'Occupation, Benoît Frachon, secrétaire CGT et résistant PCF²⁷.



De nombreuses personnalités ont effectivement vécu à Forges et attestent de cette attractivité du cadre de vie, que ce soit pour y établir sa résidence secondaire ou principale : le comte Serge de Tolstoï, cousin de l'écrivain russe, Benoît Frachon, syndicaliste et résistant, les peintres Pierre Tal Coat, Jean Bazaine et Roger Lersy, etc.

²⁶ PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Les Seigneurs, Les Eaux, L'Hôpital, La famille Tolstoy, L'Ecole*, Editions du Soleil natal, 1993, tome second, p. 71.

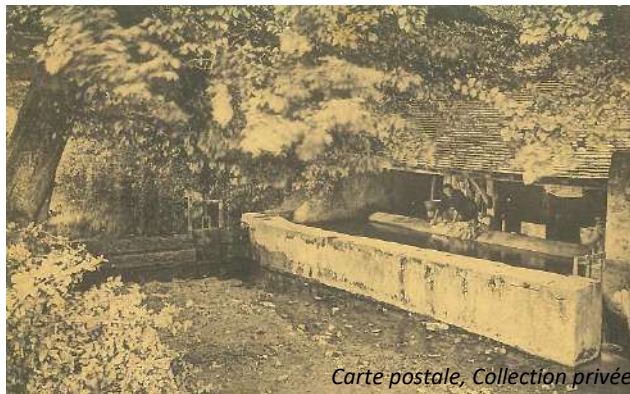
²⁷ <http://siteedc.edechambost.net/Forges.htm>

6. Le patrimoine public

A la fin du 19^e siècle, la III^e République est celle de l'essor du pouvoir municipal et des premières infrastructures publiques liées à l'approvisionnement en eau et à l'exercice de nouveaux droits, notamment l'instruction publique et la démocratie locale.

Lavoirs

Au 19^e siècle, le courant hygiéniste et l'apparition de politiques de santé publique favorisent le développement d'infrastructures liées à l'usage de l'eau. La majorité des lavoirs datent de cette époque, suite aux grandes épidémies de choléra en 1830 et 1850. Pour favoriser leur développement, une loi impose en 1851 l'aménagement de lavoirs publics avec des subventions aidant les communes les plus modestes à s'en doter. A Forges, il subsiste deux lavoirs. Dans le bourg, le lavoir des Richards (**fiche n°39**) présente une forme classique composé de trois murs et d'un pan de toit qui descend plus bas sur le quatrième côté. Construit en 1861²⁸, il était alimenté par le Petit Muce via un petit barrage qui détournait une partie de l'eau vers le bassin en grès, régulièrement vidé par le biais de la vanne.



A Ardillières, le lavoir (**fiche n°21**) date vraisemblablement de la même période (seconde moitié du 19^e siècle). Avant sa construction, il existait déjà un bassin maçonné dénommé « fontaine » sur le cadastre napoléonien (1808), vraisemblablement alimentée par une source. Situé à proximité de la Prédecelle dans laquelle il rejette ses eaux, il présente une typologie assez originale, surmonté d'une toiture à quatre pans reposant sur une charpente assemblée avec des chevilles en bois et des piliers en chêne.

²⁸ PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Son histoire, son église, ses hameaux*, Éditions du soleil natal, 1991, tome premier, p. 67.



L'école des filles

Le 19^e siècle est aussi le siècle de l'instruction publique. L'école laïque de garçons étant aménagée en 1834 dans un local à côté du presbytère, mademoiselle de Saint-Vincent, dont la famille est propriétaire du château, fonde une école religieuse pour filles vers 1850 (**fiche n°98**) et prend à sa charge le traitement des religieuses, à savoir trois sœurs de Sainte-Croix du Mans. On y enseigne « la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul, les principes religieux et le simple ouvrage de l'aiguille. » Dans son testament de 1864, elle institue ses neveux et nièces légataires universels et lègue à la commune la maison de l'école et ses dépendances « à charge de continuer l'œuvre fondée par elle ». « L'école fonctionne jusqu'en 1885, année où un certain nombre d'habitants se plaint d'une des sœurs institutrices. [...] La famille de Saint-Vincent fit alors appel aux sœurs de la Sainte-Enfance. » Cette même année, le Conseil décide de laïciser l'école, c'est-à-dire de remplacer les sœurs par des institutrices laïques. En 1888, Edmond Vasseur, architecte à Orsay, en dresse les plans²⁹. En 1899, suite à l'ouverture de l'école communale mixte, l'école de filles ferme ses portes.



²⁹ AD91 2O 595 ; LECOMTE Louis-Casimir-Alphonse, *Monographie communale de Forges-les-Bains*, 1899, AD91 4T/13 ; PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Les seigneurs, les Eaux, L'Hôpital, La famille Tolstoy, L'Ecole*, Éditions du soleil natal, 1993, tome second, pp. 101-104.

L'école communale

« En 1882, devant les demandes réitérées de l'Inspection académique qui dénonce l'insalubrité de l'école des garçons [...], la municipalité vote le principe de ces travaux. L'implantation de la nouvelle école suscite des controverses. En 1889, le conseil municipal décide l'étude du projet de construction, mais le terrain convenable n'est trouvé qu'en 1895 [et les plans et devis votés en 1897]. Le groupe scolaire n'est ouvert qu'en 1899. Il comprend alors deux classes uniques pouvant contenir 72 enfants, l'une destinée aux filles, et l'autre aux garçons, séparées par un pavillon central divisé en deux parties égales où logent les instituteurs³⁰. » L'école communale (**fiche n°17**), dessinée par Edmond Vasseur, architecte à Orsay, présente une architecture scolaire typique : composition ternaire d'un pavillon central flanqué de deux ailes basses, polychromie des matériaux (tuile, moellons de meulière apparents sur laquelle tranche un décor de brique en partie vernissée, éléments de grès).



³⁰ FLOHIC Jean-Luc, *Le patrimoine des communes de l'Essonne*, FLOHIC Editions, 2001, p. 534 ; PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Les seigneurs, les Eaux, L'Hôpital, La famille Tolstoy, L'Ecole*, Éditions du soleil natal, 1993, tome second, pp. 105-116 ; ADE 20 595.

La mairie

En 1861, le local affecté pour la mairie est jugé insuffisant car il ne se compose que d'une pièce au 1er étage de l'école de garçons qui flanque le presbytère, ancienne maison prieurale (**fiche n°59**). Cette pièce tenait lieu de chambre pour l'instituteur, de salle de réunion du conseil, de salle d'archive, pour les célébrations et les élections. La nouvelle mairie de Forges-les-Bains (**fiche n°90**) est édifiée en 1864 en cœur de bourg, en contrebas de l'église, sur un terrain municipal, et comporte la bibliothèque communale dont le fonds provient de M. Fromant, propriétaire de l'établissement thermal³¹, et la pompe à incendie. Les cartes postales anciennes nous donnent à voir tout le décor disparu (chaines d'angle et linteau alternant brique et pierre) ainsi que la présence de trois portes en rez-de-chaussée, dont la principale était certainement dévolue aux pompiers, les deux autres ayant été transformées en fenêtres. Faute de place, les services municipaux s'installent au château de la Halette racheté en 1984. Le bâtiment sert désormais ponctuellement de local associatif.



³¹ LECOMTE Louis-Casimir-Alphonse, *Monographie communale de Forges-les-Bains*, 1899, AD91 4T/13 ; PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Son histoire, son église, ses hameaux*, Éditions du soleil natal, 1991, tome premier, pp. 72-73.

7. Du patrimoine industriel en milieu rural : le cas de la cité de l'Alouetterie

Pour conclure cette synthèse communale, il est important d'aborder le hameau de l'Alouetterie et son patrimoine ouvrier lié à l'implantation de l'entreprise Bourge (**fiche n°110**). Le sud de la commune de Forges accueille depuis longtemps une activité artisanale et industrielle. Dès 1868, une tuilerie fonctionne à Bajolet. En 1962, les sociétés Millot et Muller exploitent encore les glaises de la carrière de l'Alouetterie en tuilerie, briquetterie et poterie. En parallèle, ne trouvant pas de possibilité d'agrandissement dans le centre d'Angervilliers, l'entreprise Bourge s'installe à l'Alouetterie, le long de la route d'Angervilliers (ancienne route Versailles-Orléans), vers 1956-1958. L'usine de métallerie produit des coffrages pour infrastructures et constructions en béton (Grande Arche, aéroport de Roissy, ponts, viaducs, etc.) et emploie en 1964 une quarantaine d'ouvriers. Au total, ce sont 22 pavillons standardisés qui sont construits, accueillant à l'origine quatre logements pour ouvriers célibataires, puis deux logements familiaux. A l'extrémité sud de la cité, se trouve une aile abritant des studios, prévus pour les ouvriers célibataires. Au milieu, deux ateliers de mécanique et menuiserie forment une succession de modules mitoyens par leurs murs gouttereaux, ouverts sur les pignons, couverts de tuiles mécaniques ou de tôle ondulée. De l'autre côté de la route, face à la cité ouvrière, se déploie l'usine de métallerie sur environ 10 000m². Elle est construite en parpaings de brique et s'ouvre sur la route par une succession de 9 grandes portes aux piédroits en brique, donnant accès aux 9 nefs de l'entrepôt. Le toit en tôle ondulée repose sur une charpente métallique cintrée à l'intérieur, elle-même reposant sur des piliers en béton qui permettent de dégager entièrement l'espace de travail et d'entrepôt. A proximité, la maison de contremaître suivie de quatre pavillons de même constitution, ainsi que trois maisons d'employés plus vastes, complètent la cité de l'autre côté de la route. A côté du long bâtiment abritant les bureaux dévolus à l'étude et à la conception, reconnaissable par sa toiture débordante à pans brisés ou mansardée, couverte de tuiles mécaniques et dotée de lucarnes rampantes en bandeau. La famille Bourge s'installe quant à elle dans une maison de maître vers 1965, située en limite d'Angervilliers au milieu des bois, à l'écart de la cité et des entrepôts de l'usine. L'activité s'arrête en 1996, et les familles d'ouvrier restent dans la cité encore quelques temps. Aujourd'hui, les habitations sont en location, tout comme les entrepôts qui sont loués à différentes activités, le tout sous la forme d'une SCI³².

³² Entretien avec Philippe Bourge, le 12/07/2022.



CONCLUSION

Statistiques de l'inventaire de Forges-les-Bains

TYPOLOGIES PATRIMONIALES						
<i>Pat. religieux</i>	<i>Pat. agricole</i>	<i>Pat. domestique</i>	<i>Pat. public</i>	<i>Urbanisme</i>	<i>Autres</i>	TOTAL
2 (2%)	17 (17%)	55 (54%)	7 (7%)	7 (7%)	9 (9%)	97 (100%)
Église 1 (1%) Maison prieurale 1 (1%)	Ferme 13 (13%) Hangar 3 (3%) Grange 1 (1%)	Château 3 (3%) Maison de notable 4 (4%) Villa 18 (17,5%) Pavillons 7 (7%) Maison rurale 17 (16,5%) Maison de bourg 6 (6%)	École 2 (2%) Mairie 1 (1%) Lavoir 2 (2%) Pompes 2 (2%)	Cour commune 7 (7%)	Etablissements thermaux ou de soins 5 (5%) Cité ouvrière 1 (1%) Pierre de justice 1 (1%) Fabrique 1 (1%) Hameau 1 (1%)	

DEGRÉS D'INTÉRÊT				
<i>Repéré</i>	<i>Intéressant</i>	<i>Remarquable</i>	<i>Exceptionnel</i>	TOTAL
5 (5%)	71 (73%)	20 (21%)	1 (1%)	97 (100%)

Intérêt de la commune

Le village de Forges-les-Bains possède une grande diversité patrimoniale : fermes, maisons rurales, cours communes, maisons de bourg, châteaux, villas, équipements publics, etc. Par leur nombre et leur qualité, les villas sont un patrimoine historique et architectural très important pour la commune. Au-delà des édifices parmi les plus remarquables présentés au cours de cette synthèse, l'intérêt patrimonial de Forges-les-Bains se fonde surtout sur la morphologie de ses bâtiments, c'est-à-dire sur des persistances de volumes, de gabarits, des murs, et la lisibilité des anciens usages.

A défaut d'une bonne conservation matérielle ou architecturale, tous ces éléments participent de la qualité patrimoniale de la commune et en préservent l'identité et le caractère rural. Le bourg et les hameaux en témoignent par la persistance d'une majorité de l'habitat ancien figurant sur le cadastre napoléonien de 1808. On notera que, parfois, les façades arrière et le bâti dit secondaire sont mieux préservés que les bâtiments principaux et doivent en cela faire l'objet d'attention. Des ravalements ont eu pour effet de dénaturer des constructions, notamment les maisons rurales.

Les tendances de modifications qui ont été remarquées sur la commune de Forges-les-Bains sont les suivantes : mise à nu des façades par grattage des enduits faisant apparaître de façon inappropriée la pierre de construction ou, au contraire, la pose d'enduit ciment ; disparition de la modénature et des enduits anciens ainsi que la pose de faux éléments de construction (linteaux bois, briquettes, etc.) ; la transformation des ouvertures existantes ; les nouveaux percements trop nombreux et dans des proportions inadaptées à la modestie des bâtiments ruraux (ex. portes de garage) ; l'apparition de velux et lucarnes moderne et la disparition des lucarnes anciennes ; la prolifération des menuiseries vernies ou PVC. On observe une périurbanisation des formes architecturales, des aménagements urbains et des modes de restauration du patrimoine auxquels il faut être vigilant : il convient d'informer et encourager l'emploi de méthodes traditionnelles sur le bâti traditionnel, notamment en ce qui concerne les enduits et les menuiseries.

Préconisations architecturales

Les caractéristiques morphologiques et architecturales ayant été soulignées dans ce document, il est bon de rappeler les principes relatifs à la transformation du bâti ancien : le maintien des volumes existants (surtout ceux visibles depuis la voie publique) ; la préservation des bâtiments secondaires ; le respect des matériaux d'origine (maçonnerie et toiture) ; la pratique de l'enduit à pierre vue (affleurant les pierres) pour les constructions en moellons de meulière ; l'emploi de menuiseries bois plutôt que PVC ; la limitation du nombre de créations de lucarnes ; l'inspiration des formes et rythme des percements existants ; la conservation du pavage ancien des cours. D'un point de vue d'urbanisme, les alignements de façade sont à préserver, tout comme les espaces inconstructibles et indivisibles des cours communes et des fermes, afin de préserver l'identité du bourg et des hameaux. De plus, la reconversion des fermes en habitations doit être réalisée avec la plus grande attention (cf fiches conseil du PNR « Construire un projet dans une ferme patrimoniale »). D'un point de vue paysager, il s'agit de maintenir les murs, grilles et portails de clôture anciens, les emprises non bâties, champ et bois, les cours ainsi que des sentes, potagers et vergers encore existants, bandes enherbées, pieds de mur fleuris, hautes herbes et buissons, petites haies vives, rosiers et vignes grimpantes donnent également au village un aspect pittoresque, et de veiller à conserver les essences indigènes traditionnelles (charme, tilleul, noyer, poirier, pommier, châtaigner).

SOURCES

SOURCES ÉCRITES

Archives départementales de l'Essonne

Série 2O : Administration communale

- 2O 594 : Administration générale
- 2O 595-596 : Mairie, école
- 2O 597 : Église, presbytère
- 2O 598-599 : Cimetière
- 2O 600 : Bien communaux, équipement

Archives départementales des Yvelines

1Q 144 : Maison prieurale

1Q 173 : Maison presbytérale

2Mi 177 : vente par adjudication : presbytère ; château

2Mi 178 : vente par adjudication : maison prieurale ; ferme de Pivot

Archives municipales de Forges-les-Bains

LESTIEN Antoine (dir.), Panneaux d'exposition, Histoire de Forges.

JACQUET Annie, « Thermalisme en Essonne, Forges-les-Bains (1830-1900) », *Le Journal de Forges-les-Bains*, n°45, juillet 2004, pp. 22-37.

Médiathèque du patrimoine

DOSSIER : Château de Forges-les-Bains. SOUS-DOSSIER : Dossier de protection.

SOURCES CARTOGRAPHIQUES

Archives départementales de l'Essonne

1Fi 48 : Carte des Chasses du Roi et des environs d'Arpajon, gravée par Tardieu l'ainé et autres, vers 1765.

C1/102 : Plan d'intendance, 1785.

3P 776 : Cadastre napoléonien, 1808.

Géoportail

Carte de Cassini, 1744-1758.

Carte de l'Etat-Major, environs de Paris, 1818-1824.

Carte de l'Etat-Major, 1820-1866.

Carte topographique de Paris et de ses environs, 1906.

SOURCES ICONOGRAPHIQUES

Archives départementales de l'Essonne

2Fi 80 : Cartes postales.

Archives municipales de Forges-les-Bains

Cartes postales.

Fonds privés

Cartes postales.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE NOTRE DAME DE FORGES LES BAINS, *Guide Historique du Visiteur, Notre-Dame de l'Assomption Forges-les-Bains*, Essonne, s.d.

KARGO, *Etat des lieux patrimonial de Forges-les-Bains*, 2009.

LECOMTE Louis-Casimir-Alphonse, *Monographie communale de Forges-les-Bains*, 1899, AD91 4T/13.

LEBEUF Jean (abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. 3, Paris, 1883-1893, pp. 437-441.

PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Son histoire, Son église, Ses hameaux*, Editions du Soleil natal, 1991, tome premier

PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : Les Seigneurs, Les Eaux, L'Hôpital, La famille Tolstoy, L'Ecole*, Editions du Soleil natal, 1993, tome second

PETIT Marcelle, *Forges-les-Bains : XXe siècle, les Temps modernes*, Editions du Soleil natal, 1995, troisième tome

PETIT Marcelle, *L'avenir de Forges-les-Bains*, Editions du Soleil natal, 1993, quatrième tome

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, *Plan Paysage et Biodiversité des Versants de la Rémarde*, 2019.

FLOHIC Jean-Luc, « Forges-les-Bains », *Le patrimoine des communes de l'Essonne*, Flohic Editions, 2001, pp. 531-534.

SOURCES NUMÉRIQUES

DAGNOT Jean-Pierre, « Le droit honorifique de la dame de Forges », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), février 2009.

DAGNOT Jean-Pierre, « La seigneurie de Forges sous les Baillon », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), avril 2009.

DAGNOT Jean-Pierre, « Les eaux minérales de Forges-les-Bains (1) », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), novembre 2013.

DAGNOT Jean-Pierre, « Les eaux minérales de Forges-les-Bains (2) », dans *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web), novembre 2013.

GAPAIS Céline, *Mémoires de Forges*, 2008, 2 DVD.